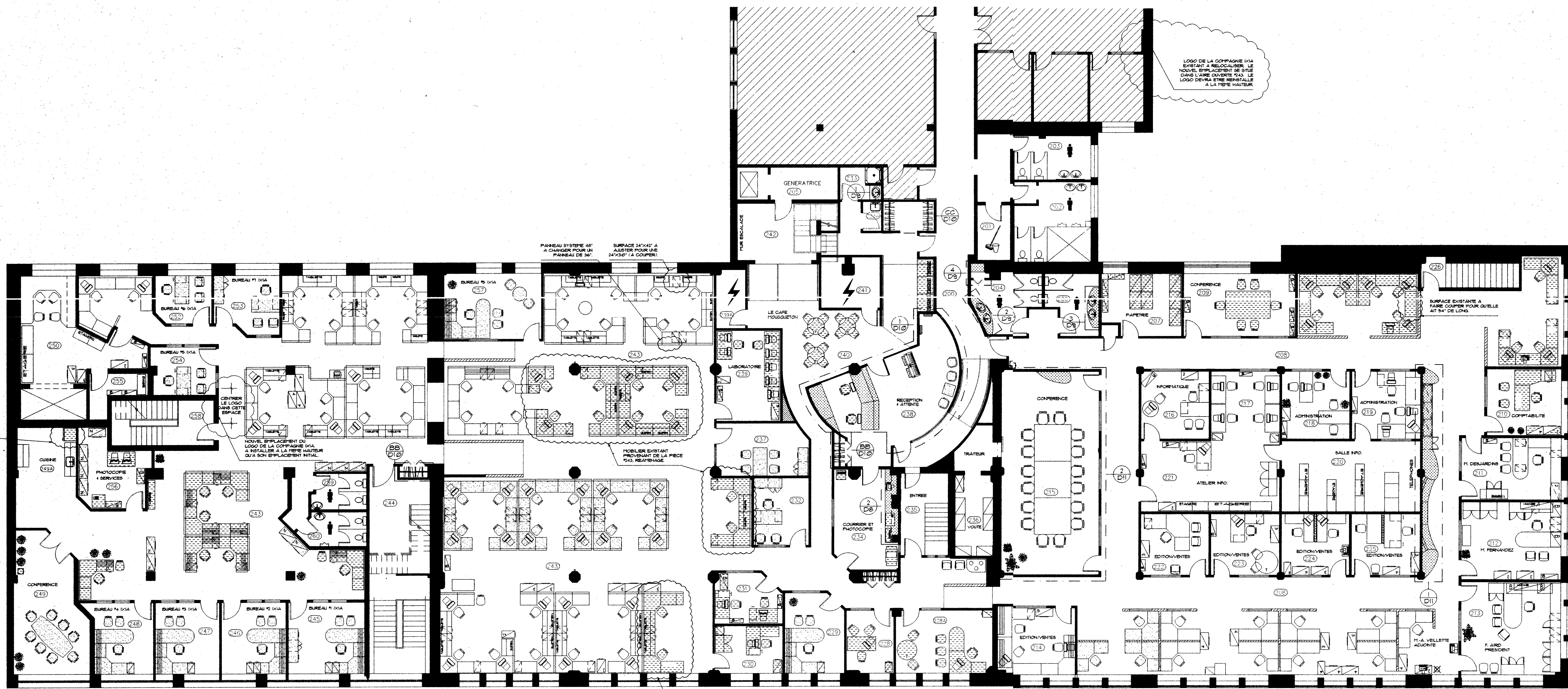


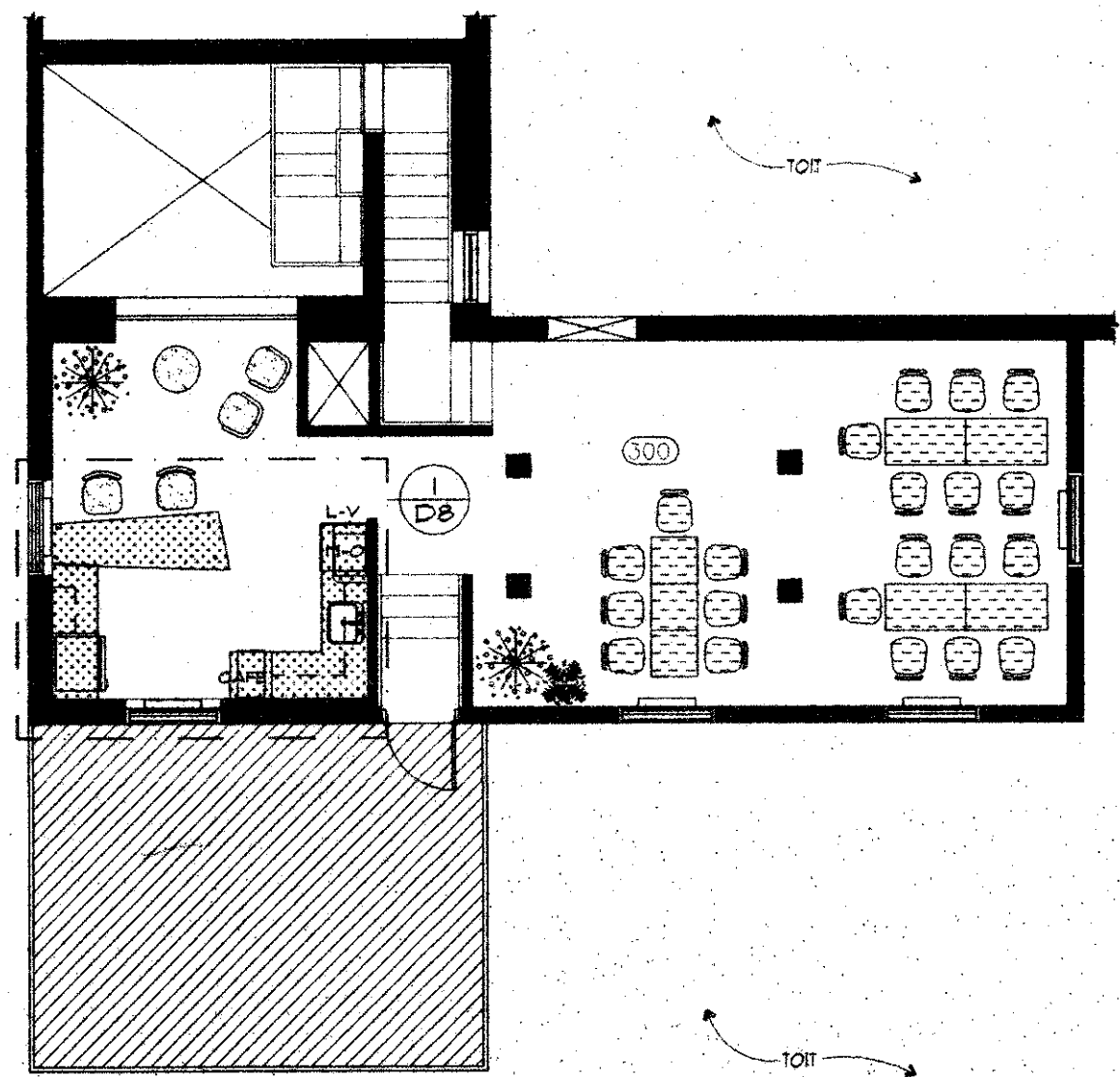
IMPORTANT

Ne pas mesurer les plans, lire les cotes seulement. L'entrepreneur devra vérifier tous les dessins, détails, spécifications, dimensions et mesures ainsi que les conditions des locaux ou du chantier, et signaler toutes erreurs, omissions et/ou anomalies avant de commencer les travaux. Tous changements ou substitutions de détails et de matériaux spécifiés sur ce plan devront être approuvés par le designer.

Do not scale drawings, read dimension figures only. Contractor shall verify all drawings, details, specifications, dimensions and measurements as well as site or premises conditions notify the designer of all errors, omissions and/or anomalies before beginning the work. Any changes or substitutions to details and specified materials shown on this drawing must be approved by the designer.



1 PLAN D'AMENAGEMENT 2e ETAGE
D1 échelle: 1/8"=1'-0"



2 PLAN D'AMENAGEMENT APPENTIS
D1 échelle: 1/8"=1'-0"

LEGENDE AMENAGEMENT

- MOBILIER SYSTEME 4 AUTO-PORTANT EXISTANT A CONSERVER A SON EMPLACEMENT ACTUEL
- MOBILIER SYSTEME 4 AUTO-PORTANT EXISTANT RELOCALISE
- NOUVEAU MOBILIER SYSTEME 4 AUTO-PORTANT HORS-CONTRAT
- NOUVEAU MOBILIER INTÉGRÉ SE REFERER AUX PLANS D'ÉBÉNISTERIE (VOIR DALLES DE RENVOI)

NOTES AMENAGEMENT

NOTES REFERENCES MOBILIER:

- PIECE 236 MOBILIER ET EQUIPEMENTS PROVENANT DES ANCIENS LOCAUX D'AVIA.
- PIECE 243 MOBILIER SYSTEME PROVENANT DES ANCIENS LOCAUX DE PROXIMI-1 (3e ETAGE).
- PIECE 243 LE NOUVEAU MOBILIER SYSTEME A SE PROCURER POUR CETTE PIECE DOVRA ÊTRE APPRÉHENDÉ AUX PORTES DE TRAVAIL EXISTANTES. VEUILLEZ CONTACTER LE DESIGNER AFIN D'AVOIR LES COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR.
- PIECE 209 MOBILIER AUTO-PORTANT PROVENANT L'ANCIENNE SALLE CONFÉRENCE PRIVEE, QUI SE SITUÉ À CÔTÉ DE L'ANCIENNE RÉCEPTION.
- PIECE 207 ÉTAGÈRES DE RANGEMENT PROVENANT DE L'ANCIENNE PAPIETERIE, QUI ÉTAIT CONNEXE À L'ANCIENNE CUISINE.
- PIECE 240 TABLES ET CHAISES PROVENANT DE L'ANCIENNE CUISINE.
- PIECE 239 MOBILIER ET EQUIPEMENT PROVENANT DE L'ANCIEN LABORATOIRE.
- PIECES 230 4 231 MOBILIER AUTO-PORTANT EXISTANT, REAMÉNAGÉ SELON LA NOUVELLE SUB-DIVISION FAITE DANS CETTE PIÈCE PIÈCE D'ORGANE.
- PIECES 238 MOBILIER AUTO-PORTANT EXISTANT, PROVENANT DE L'ANCIEN BUREAU DE MONIQUE ROY, QUI ÉTAIT SITUÉ PRÈS DE L'ANCIENNE RÉCEPTION.
- PIECES 236A MOBILIER AUTO-PORTANT EXISTANT, PROVENANT DE L'ANCIEN BUREAU QUI ÉTAIT SITUÉ À CÔTÉ DE L'ANCIENNE RÉCEPTION.
- PIECES 234 EQUIPEMENT EXISTANT PROVENANT DE L'ANCIENNE RÉCEPTION.

VILLE D'OUTREMONT
L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION TIENT COMPTE DES SEULES EXIGENCES PARTICULIÈRES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. LE PERMIS NE SIGNIFIE PAS QUE LA VILLE A APPROUVÉ OU CAUTIONNÉ LE DÉTAIL DU PROJET. L'ANALYSE DES DESSINS OU AUTRES DOCUMENTS QUANT AU RESPECT DU CODE DE CONSTRUCTION QUÉBÉCOIS, AUX RÈGLES DE LA LI, RESPONSABLE DES PROFESSIONNELS OU DES ALIÉS, SONT LES SEULS QUI LES ONT PRODUITS OU SOUSCRIS.

NO	DATE	REVISIONS
1	2001-03-29	EMIS POUR COORDINATION
2	2001-04-11	EMIS POUR SOUMISSION
3	2001-05-02	EMIS POUR CONSTRUCTION

VILLE D'OUTREMONT
05 JUN 2001
22 7 56

Client: CEDROM-S.N.I.

Projet: Reaménagement

Adresse du projet: 805, av. des Querbes, Bureau 200, Outremont, Qc.

Thème de dessin: Plans & Légendes Aménagement

Chargé de projet: AL

Disseiné par: AL

Echelle: 1/8"=1'-0"

Date: 2001-03-29

Donneur d'ordre: D1 D11



Les Réalisations Conceptum International Inc.
555, rue Montcalm
Bureau 300
Montréal (Québec)
H3C 4S5
TÉL.: (514) 861-0800
FAX: (514) 861-0610
solutions@conceptuminternational.com